



LA VILLE DU TIGNET ADOPTE L'ÉCO-PÂTURAGE SUR SON TERRITOIRE

Après des essais concluants d'éco-pâturage pilotés par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse avec l'éleveur Philippe de RACO, qui ont confirmé les atouts écologiques et économiques escomptés, la Commune du TIGNET a décidé d'adopter cette alternative en confiant à l'éleveur l'entretien d'un espace naturel enherbé.

L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces naturels et des territoires par le pâturage d'animaux herbivores, qui présente de multiples intérêts :

- Préservation et développement de la biodiversité.
- Diminution des coûts de gestion notamment dans les endroits peu accessibles aux engins.
- Lutte contre les incendies et contre les espèces invasives.
- Réduction des moyens mécaniques et suppression des produits chimiques.
- Réduction des nuisances sonores et de la production de déchets verts à la source.
- Enrichissement naturel du sol par l'apport de matières organiques.
- Soutien du pastoralisme local par une source de revenu supplémentaire.

Nous avons donc décidé de débiter une première expérimentation d'éco-pâturage sur les terrains communaux situés en dessous de l'école, pour entretenir dans le calme cet espace naturel.

Après la démarche innovante conduite par la ville de Grasse, LE TIGNET veut à son tour démontrer l'intérêt de recourir à cette prestation qui permet de contribuer à diversifier l'activité des éleveurs, d'entretenir de manière écologique les espaces naturels et de sensibiliser la population aux enjeux du développement durable.

Cette première expérimentation débutera le mercredi 12 mai à 08h30 sur le parvis de la Salle des Fêtes

Le Maire

Claude Serra

